

Ce lycée est le seul à proposer l'aide aux devoirs

Le lycée Charles-Tellier est le seul en Normandie à proposer le dispositif d'aide aux devoirs, jusque-là réservé aux collèves.

Le projet

La proviseure du lycée Charles-Tellier, Lucile Fortier, a réussi à avoir l'accord de la rectrice de l'académie de Caen pour proposer le dispositif d'aide aux devoirs, qui a pour but une plus grande autonomie et une réussite scolaire. « **J'ai sollicité la rectrice d'académie pour expérimenter ce dispositif, car nous avons 280 internes et une problématique dans la manière de les accompagner efficacement dans leur travail scolaire. J'ai eu le grand plaisir d'avoir son accord. J'ai ensuite fait appel aux enseignants volontaires pour la mise en place** ».

Chaque mardi, de 18 h à 19 h, tous les élèves internes en secondes générale, professionnelle et technologique bénéficient de cette aide aux devoirs. « **Les élèves sont répartis par chambrée d'internat en cinq salles de cours. Deux professeurs apportent leur aide méthodologique, organisationnelle, sans oublier l'entraide entre élèves pour bien apprendre ses leçons** ». L'un des professeurs leur a, par exemple, expliqué comment ils pouvaient anticiper leurs leçons.

Dispositif étendu aux premières et terminales

Les élèves prennent ainsi, petit à petit, de bonnes habitudes de travail. Parmi eux, Théo Chancerel et Louka Forest, en seconde générale, se disent favorables à ce dispositif. « **En vrai, c'est bien car on peut s'avancer pour les jours qui viennent et se faire aider** ». Rémi Christophe, élève en seconde professionnelle MTNE (Métiers de la transition numérique et énergétique), est aussi convaincu : « **Ça me plaît car en plus, dans la chambre, on rigole plutôt que de faire les devoirs ! Quand on n'y arrive pas, les professeurs nous aident. Ça ajoute une heure de cours mais ce n'est pas grave** ».

Trois sessions seront proposées tout au long de l'année. « **On commence par les 57 secondes, moins nombreux, avec un adulte pour six à sept élèves, dans le but d'accompagner presque individuellement chacun. Après les vacances de Noël, ce seront les 118 en terminale puis, après les vacances de février, les 105 élèves en première** ».

Deux cent quatre-vingts élèves profitent de ce dispositif novateur. Un budget a été alloué par le rectorat afin de rémunérer les quatorze professeurs volontaires. « **Nous croyons tous en les bénéfices du dispositif** ».

Le lycée annonce d'ores et déjà ses portes ouvertes, samedi 26 février 2022, de 9 h à 12 h. Tél. : 02 31 69 05 04. Site : www.lyceetellier.fr



Les élèves du lycée Charles-Tellier étaient très studieux mardi soir. Ouest-France